



GRAZAC INFOS 2017

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES



Sommaire

p.1 : Vue arienne de Condol
p.2 : Le mot du maire - Etat civil
p.3 : Finances
p.4 : Ecole
p.5 : ALAE - Parents d'élèves
P.6 : Petite enfance

p.7 : Voirie- Ordures ménagères - Mobilité
p. 8 -9 : Environnement
p. 10 : Intercommunalité
p. 11 : Brèves
p. 12 à 19 : Vie associative
p. 20 : Infos pratiques

Le Mot du Maire

Grazacoises, Grazacois,

Le bulletin qui vous est proposé par la commission communication de la commune est l'occasion de rendre compte annuellement de l'avancée des projets communaux et de faire le bilan des festivités et animations qui se sont déroulées en 2017 sur notre commune.

Je veux donc commencer par remercier toutes les personnes qui, bénévolement toute l'année, donnent de leur temps pour faire vivre notre village, en tant que conseillers, membres d'association ou même citoyens. Sans eux, rien ne serait possible.

« Encore au milieu des travaux »

Toutes les personnes qui ont traversé notre village ces dernières semaines, ont pu remarquer que les travaux de réaménagement du centre bourg ont bien avancé. Tout le bordurage réalisé par l'entreprise COLAS est en place. Nous sommes maintenant en attente de la réalisation par le département de la réfection de la bande de roulement ainsi que de la création des passages surélevés.

Nous espérons que ces travaux pourront être réalisés au plus vite sur le début d'année car nous sommes conscients du désagrément que cela représente pour tous les usagers.

En ce qui concerne la mise en place de la cuve de défense incendie et la création des voies de circulation douce, ces travaux seront réalisés en tout début d'année si les conditions climatiques le permettent.

Au cœur du village, nous pouvons aussi être satisfaits de l'avancée rapide des travaux de construction des habitations dans le lotissement. Les huit lots mis à la vente ont trouvé acquéreur et les nouveaux résidents devraient s'installer avant l'été 2018. Nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue dans notre village.

Toute l'équipe municipale reste mobilisée sur les nouveaux projets que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes. Mais la grande évolution que nous avons connue cette année est la fusion des trois communautés de communes (Rabastinois, Tarn et Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois) formant la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet. En conséquence, dans le futur, les évolutions que va connaître notre village seront portées en collaboration avec cette nouvelle collectivité qui assure maintenant la majorité des compétences. Cette évolution réduit considérablement le pouvoir de décision que vous nous aviez confié lors des élections municipales. Mais si l'on veut trouver des éléments positifs, cette collaboration va certainement permettre d'offrir aux Grazacois des services de qualité que le budget communal n'aurait pu porter.

Pour conclure, je m'associe à tout le conseil municipal pour vous présenter tous nos vœux pour cette Nouvelle Année.

VIE ASSOCIATIVE

Association de chasse de Grazac

La saison de chasse s'est bien passée, toujours autant même plus de chevreuils. Automobilistes soyez prudents surtout à la tombée de la nuit et au lever du jour car nous constatons beaucoup d'accidents.

Le repas traditionnel de fin de saison s'est déroulé dans une bonne ambiance avec en prime une petite tombola.



Exposition à l'église de Condol



Du 9 au 26 septembre a eu lieu à Condol une exposition intitulée « Condol et son histoire ». Inspirée par l'Abbé Yvon Tibbal, originaire du hameau, elle n'en fut pas moins le fruit d'une recherche collective des Condolois et d'autres résidents de la commune.

Les familles furent mises à contribution et le matériel prêté suffit à remplir la petite église de Saint Pierre aux Liens (nef, chapelles et même sacristie.)

L'inauguration eut lieu le samedi 9 septembre et réunit beaucoup de personnes intéressées. L'exposition fut visible sur plusieurs semaines. Dès l'entrée, Yvon mettait les visiteurs dans l'ambiance en expliquant pourquoi, cartes anciennes à l'appui, Condol pouvait être considéré comme le « centre du monde » !

Puis il les escortait en expliquant une à une les différentes composantes. D'abord, une belle collection d'armes et d'outils de l'âge de la pierre, trouvés sur la commune même, le tout bien disposé dans des vitrines et complété par un texte explicatif très détaillé.

Suivaient ensuite de très anciens documents de famille : actes notariés, titres de propriétés...traduits en français d'aujourd'hui pour en faciliter la compréhension.

Au centre du chœur, trônait un très beau lutrin supportant de très anciens livres de chants grégoriens et l'autel était décoré d'objets de culte. Après avoir admiré l'exposition de monnaies anciennes, on pouvait, dans la sacristie, découvrir d'anciens objets paysans savamment disposés. Il y eut aussi un panneau sur l'ancienne mouline et deux arbres généalogiques de familles de Condol.

Et, sur des panneaux, une bonne centaine de photos, classées par thèmes : photos de nos anciens, travaux des champs, d'événements marquants de la vie du village.

Les visiteurs furent nombreux (environ 300) et posèrent des questions montrant bien leur intérêt. Le livre d'Or en témoigne.

Une réussite, qui donna pleine satisfaction aux organisateurs et au public. Une expérience à renouveler...

État civil

Naissances :

- BAÏTELLI Lou à Saint-Jean (31)
- DEBRIS BOUOTMAN Noham à Lavour (81)
- ROUQUETTE Zélie à Lavour (81)

Mariages :

- BARTOLI Gwénaél et BRINGUIER Caroline
- NOBLET Richard et CAYRÉ Virginie

Décès :

- ANDREU Monique, (70 ans)
- BALARAN René, (95 ans)
- JOURDA veuve VERNHERES Emma, (90 ans)
- NASSOY Franck, (35 ans)
- NEGRIÉ Jean-Claude, (67 ans)

INFOS PRATIQUES

Mairie de GRAZAC

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public les :

Lundi	de 14 heures à 18 heures
Jeudi	de 14 heures à 16 heures
Vendredi	de 14 heures à 18 heures
Samedi	de 09 h 30 à 11 h 30

Téléphone 05 63 33 76 53
Télécopie 05 63 33 33 81
Courriel : mairie@grazac-tarn.fr
Site internet : www.grazac-tarn.fr

Structures Enfance sur le canton de Rabastens

Petite Enfance

Coordinatrice : Elodie JULIA / 05 63 81 63 97

- Micro crèche FaSiLaGrandir à Condel
- Relais Assistantes Maternelles - Rabastens
- Multi Accueil « Arc en Ciel » de Rabastens
- Association Multi Accueil de Couffouleux
Crèche Collective-Halte Garderie
Lieu Passerelle « Les Coquins d'Abord
- Lieu Accueil Enfants Parents

Gaillac-Graulhet Agglomération :

Téléphone 05 63 83 61 61
<http://www.cc-tarndadou.fr/comm-agglo>

Etablissements scolaires :

Ecoles :

- Ecole de Grazac	05 31 51 06 32
- Ecole Publique de Rabastens	05 63 33 71 85
- Ecoles Publiques de Couffouleux	
. Ecole maternelle	05-63 33 72 00
. Ecole élémentaire	05 63 42 64 01
- Ecole Publique de Mézens	05 63 40 11 75
- Ecole Publique de Rabastens	05 63 33 81 44
- Ecole Privée Rabastens	05 63 33 72 42
- Ecole Publique Roquemaure	05 61 84 16 79

Collèges :

- Collège Gambetta Rabastens	05 63 33 71 51
- Collège Privé Rabastens	05 63 33 72 96

Enfance - Jeunesse

- ALAE de Grazac	06 59 46 88 20
- ALSH Roquemaure	05 59 46 88 20
- MJC Rabastens - Couffouleux	09 52 19 61 43



Bulletin d'information municipale de la commune de GRAZAC

Directeur de la publication : Christophe GOURMANEL, Maire. - Rédaction, Réalisation, Edition : Commission Communication
Photo aérienne (couverture) : Christian Hot

FINANCES

Fiscalité locale

La fusion des Communautés de Communes du Rabastinois (CORA), Tarn et Dadou (TED) et de Vère Grésigne - Pays Savagnacois effective le 1^{er} janvier 2017 impliquait l'harmonisation des taux des trois taxes locales.

C'est la raison pour laquelle les taux des taxes perçues par l'intercommunalité ont évolué, passant de 2016 à 2017, pour les contribuables du Rabastinois, de 10,51 % à 13,5 % pour la Taxe d'Habitation, de 0 à 2,50 % pour le Foncier Bâti et de 3,54 % à 5,59 % pour le Foncier Non Bâti.

Ce supplément de ressources pour la nouvelle Communauté d'Agglomération a permis la prise en charge de certaines dépenses des communes, celles liées au financement de l'investissement scolaire notamment.

La Commune de Grazac a, de ce fait, décidé de compenser le produit de l'augmentation des taxes Intercommunales par une baisse des prélève-

ments communaux en baissant ses propres taux. Or il existe une « règle de liens », fixée par l'administration fiscale, qui impose que les variations de taux, à la hausse ou à la baisse touchent dans les mêmes proportions la taxe d'habitation et les taxes foncières. C'est pourquoi la commune a baissé tous les taux de 12 %.

Les hausses de taux des taxes perçues par l'Intercommunalité ne suivaient pas cette règle de proportionnalité, et ont impacté davantage la taxe d'habitation que la taxe sur le foncier non bâti.

Globalement la commune a compensé la hausse de l'intercommunalité à hauteur de 88 % :

- Produit supplémentaire pour l' Intercommunalité par la fiscalité : 24 028 € (part de Grazac) ;
- Baisse d'impôt pour la commune par la fiscalité : 21 173 €.

Budget communal

FONCTIONNEMENT

Année 2017 - DEPENSES			Année 2017 - RECETTES		
Libellé	Montant en €	%	Libellé	Montant en €	%
1 - Charges gestion générale	83 961	20,96	1 - Atténuation de charges	11 065	2,76
2 - Charges de personnel	111 520	27,84	2 - Ventes produits, prest. Serv	2 767	0,69
3 - Gestion courante	43 628	10,89	3 - Remboursements EPCI	63 337	15,81
4 - Charges financières	13 147	3,28	4 - Ressources fiscales	157 006	39,20
5 - Charges exceptionnelles	3 121	0,78	5 - Subventions d'exploitation	119 993	29,96
6 - Attribution de compensation	100 949	25,20	6 - Revenus des immeubles	16 923	4,23
7 - Virement à l'investissement	40 000	9,99	6 - Produits financiers	11 246	2,81
8 - Excédent à reporter	4 213	1,05	7 - Produits exceptionnels	18 202	4,54
TOTAL	400 539	100,00	TOTAL	400 539	100,00

Situation provisoire au 17/12/2017

La nouvelle Communauté d'Agglomération, issue de la fusion des trois anciennes communautés de communes mentionnées ci-dessus, a pris en charge de nouvelles compétences dont la compétence scolaire et périscolaire.

C'est ainsi que le solde entre dépenses et recettes de fonctionnement liées aux compétences transférées a été calculé pour chaque commune et versé à la nouvelle intercommunalité sous la forme d'une attribution de compensation.

Cette évaluation des charges et produits transférés n'a pas pu se faire de façon immédiate dès le 1er janvier 2017. C'est pourquoi, dans le domaine du scolaire et périscolaire notamment, les dépenses de gestion courante et une partie des charges de personnel ont été avancées par la commune. C'est ce qui explique le poste « Remboursement EPCI » qui figure dans les recettes de fonctionnement.

Après un repos estival bien mérité, l'école a rouvert ses portes le 4 septembre 2017 pour sa deuxième année. Quatre-vingt-deux enfants y sont actuellement accueillis, de la Petite Section de maternelle au CM2.

L'organisation

Les élèves sont répartis dans trois classes :

Classe 1 : PS-MS de maternelle : Enseignante Mme Pitot Nathalie- ATSEM : Mme Ponce Amélie

Classe 2 : GS-CP-CE1 - Enseignante Mme Tardé Marie- ATSEM : Mme Gaffié Marina

Classe 3 : CE2-CM1-CM2 - Enseignantes Mmes Sayou Nathalie et Guibert Charline.

La direction est assurée par Mme Pitot Nathalie. Cette année, Mme Guibert Charline la remplace dans sa classe un mercredi matin sur deux pour pouvoir assurer ses missions administratives.

La vie de l'école

Le bilan de la première année s'est avéré être plus que positif. Le projet d'école intitulé « Une nouvelle école : réussir un virage dans ma scolarité » a été mené à son terme. Sur le plan pédagogique, de nombreux projets ont donné sens aux apprentissages. Sur le plan humain, des enfants apaisés, sereins, heureux et responsables, et des parents impliqués et présents. La fête de l'école a clôturé l'année de manière très chaleureuse selon l'avis de tous.

L'année dernière, le projet de circonscription « Animons l'art » avait porté les élèves sur les chemins de la littérature, de l'usage du numérique et des arts du visuel, cette année sera orientée vers les arts du son, c'est-à-dire la musique. Un projet accompagné par Mr Pierre-Jean Schoen, professeur de musique à l'ESPE d'Albi, nous permettra d'aboutir à un concert choral de « chansons à travers les âges » en fin d'année. A cela se rajoute une visite des classes 1 et 2 (à partir de la MS) à la halle aux grains de Toulouse pour écouter l'Orchestre National du Capitole, et un projet de création vocale en occitan en classe 3 avec un professeur de conservatoire et deux conseillers pédagogiques départementaux.

Enfin, les plus grands seront heureux de participer en fin d'année à une classe découverte dans l'Eure-et-Loire intitulée « l'étoile-cyclo » : ils se déplaceront de château en château à vélo pour terminer au château de Chambort où ils auront RDV avec toutes les autres classes participatives.

L'avenir de l'école

Aux vues des effectifs, nous espérons l'ouverture d'une quatrième classe pour la rentrée 2018. Cette ouverture va dépendre d'une part de l'attribution d'un poste d'enseignant par la direction académique.

Deux classes de plus pour notre école »

Cette information peut en surprendre plus d'un, mais en effet nous devons nous lancer en 2018 sur l'extension de notre école.

Moins de deux ans après l'ouverture de l'école de Grazac, nous devons travailler sur son agrandissement, l'évolution des effectifs qui va porter le nombre d'enfants à la rentrée de Septembre à 90, impose l'ouverture d'une classe supplémentaire. Cette évolution était prévue mais pas aussi rapidement nous pouvons dire que nous sommes « victimes de notre succès. » La compétence scolaire ayant été transférée à la Communauté d'agglomération, c'est elle qui a lancé sur la fin d'année un marché de maîtrise d'ouvrage, et c'est l'atelier ATP qui avait réalisé les trois premières classes, qui a été retenu.

Les travaux devraient débuter durant l'été pour perturber le moins possible les cours à la rentrée prochaine. L'équipe de la commission travaux de la commune et notamment son président Monsieur José Tignères va collaborer avec les services de l'agglomération afin de suivre au mieux cette réalisation.

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2018, il serait souhaitable que les parents des enfants nés en 2015 procèdent à leur préinscription en Mairie (munis d'un justificatif de domicile et du livret de famille), avant le 31 janvier.

Nous espérons pouvoir vous présenter les plans du projet d'extension lors de la cérémonie des vœux le 6 janvier.



Visite à la ferme de la famille Verliac / juin 2017

INFOS COMMUNALES

Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE)

A l'ALAE...

Deuxième rentrée pour l'ALAE de l'école de Grazac. Cette année, l'équipe d'animation a décidé d'organiser les activités qu'elle propose aux enfants autour de 3 thématiques :

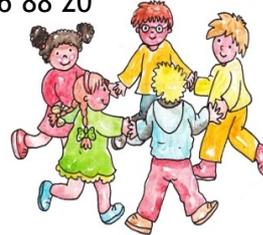
- Les couleurs
- A vos régions !
- Les 4 éléments (eau, terre, feu et air).

Amélie, Elodie, Marina, Julie, et Elo, les animatrices de l'ALAE, s'occupent de vos enfants le matin avant la classe, à la pause méridienne et le soir de 15h30 à 18h30 avec des activités manuelles, du sport, des jeux collectifs, des activités d'expression... le tout dans le respect du rythme, des besoins et des envies de chaque en-

fant !

Si vous avez une passion, un loisir ou passe-temps que vous aimeriez faire découvrir aux petits Grazacois, n'hésitez pas à contacter Julie, la directrice de l'ALAE ! Nous vous accueillerons avec plaisir pour partager un moment avec vous et les enfants !

ALAE : 06 59 46 88 20



Association des Parents d'Elèves (APE)

Association des Parents d'Elèves de l'école de Grazac

L'année 2017 a été une année riche en événements pour notre jolie école. Grâce aux fonds récoltés, l'APE a pu offrir en février un **spectacle rigolo** de la compagnie « **A cloche pied** » aux enfants de l'école. Au printemps, avec l'aide de quelques parents, de **jolis tracés de jeux de cour** ont vu le jour et ont fait la joie des enfants au retour des vacances de pâques.

Après les vacances d'été, la rentrée s'est déroulée autour d'un **petit-déjeuner offert** aux parents afin de faire plus ample connaissance. Grâce au financement du Crédit Agricole, l'APE a pu **équiper la cour de récréation** avec un toboggan, une rampe d'escalade, une corde à nœud, un bac à sable, et une très jolie table en bois.



A l'automne, l'APE a participé au **vide-grenier de Condol**, organisé par la MJC de Grazac, en tenant un stand où de multiples gourmandises ont ravi les visiteurs.

Pour la deuxième année consécutive, le **loto de l'école** qui a eu lieu le samedi 2 décembre, a eu un réel succès. Les habitants de Grazac étaient au rendez-vous et de nombreux commerçants y ont contribué en nous offrant de nombreux lots. Nous les remercions tous très chaleureusement. Enfin, pour clôturer l'année 2017 en beauté, une **vente de sapins** a été de nouveau proposée. De nombreuses familles ont passé commande et ont fait de cet événement une belle réussite !

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez nous à apec.grazac@gmail.com ou via notre site web : <http://www.apec-grazac.org/>, ou notre page Facebook : <http://www.facebook.com/apecgrazac/>

INFOS COMMUNALES

Petite enfance

Cette année, les enfants de la micro-crèche Fa Si La Grandir ont pu découvrir différents milieux animaliers (la forêt, le milieu aquatique, la ferme) et les animaux qui y vivent (cerfs, hiboux, poules, poissons...).

Ce thème a servi de support aux activités, aux histoires et chansons proposées tout au long de l'année. Un projet passerelle a également été mis en place au mois de juin avec l'école de Grazac : les plus grands de la crèche ont pu partager plusieurs matinées avec la classe de maternelle, ce qui a permis de faciliter leur intégration à la rentrée de septembre.

Pour clôturer l'année, une sortie a été organisée au Verger de Foncoussières. Les enfants ont pu cueillir des cerises et pique-niquer à l'ombre des arbres. La fête de fin d'année a permis que les familles se retrouvent pour un moment convivial autour de jeux, d'un diaporama et d'un verre.

L'offre d'accueil Petite Enfance au service de l'ensemble des familles de Gaillac Graulhet Agglomération

La création de la nouvelle Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet en janvier 2017 a conduit à une réflexion sur l'exercice de la compétence Petite Enfance et plus particulièrement sur l'accompagnement du parent dans sa recherche d'un mode d'accueil. Avec une dynamique démographique forte, l'offre d'accueil petite enfance doit être à la hauteur des besoins des familles qui cherchent à associer vie familiale et professionnelle et souhaitent également des solutions éducatives pour leurs enfants. Aussi, à compter du 01 janvier 2018, l'ensemble des familles du territoire auront la possibilité d'accéder de manière indifférenciée aux 15 crèches collectives et familiales. <http://enfance.ted.fr/les-creches>

Afin de garantir un accès équitable pour tous, des nouveaux critères d'attribution de places en crèches seront appliqués et un suivi centralisé des demandes d'accueil sera mis en place progressivement.

A qui s'adresser pour inscrire mon enfant en crèche ?

Pour le Rabastinois (Couffouleux, Giroussens, Grazac, Loupiac, Mézens, Rabastens, Roquemaure)
Pour inscrire votre enfant en crèche, un rendez-vous vous sera proposé par la coordinatrice Petite Enfance. Contact : téléphone au 05.63.81.63.97 ou courriel : elodie.julia@ted.fr



Pour toutes les autres communes

Pour inscrire votre enfant en crèche, vous pouvez vous adresser directement à une des structures du territoire. Vous pouvez consulter la liste des structures : <http://enfance.ted.fr/les-creches>

A qui s'adresser pour obtenir de la liste des assistantes maternelles agréées et des informations relatives à la contractualisation avec une assistante maternelle?

Le Relais Assistant Maternel communautaire :

- RAM - 8 place Guillaume de Cunh. Rabastens - 05.63.33.64.24
- RAM - 58 Place d'Hautpoul. Gaillac - 05.81.99.68.15

Le Relais Assistant Maternel associatif le Ballon voyageur - Mairie Annexe Castelnau de Montmiral - 05.63.33.10.47



VOIRIE

TRAVAUX VOIRIE 2017

Travaux d'investissement :

- la Voie communale n° 7 « chemin de Mauran » : reprofilage en grave émulsion et bicouche sur une longueur de 350 m, curage des fossés, pose de 40 mètres de bordures

Coût : 20 328 € TTC

- la Voie communale n° 17 « chemin du Rous » : rechargement en 0/20, tricouche sur une longueur de 600 mètres, curage du fossé

Coût : 23 196,55 € TTC

Total Investissement : 43 524,55 € TTC

Travaux d'entretien :

-Travaux de fauchage du printemps
-Travaux de débroussaillage complet
-Travaux de débroussaillage de la station d'épuration
Coût : 8 479,86 €

-Chemin de St Laurens : curage de fossé sur 500 mètres - 660 € TTC.

- Hydrocurage du pont du chemin de Mary - 511 € TTC

- 15 tonnes de grave émulsion, chemin de St Laurens et Montlougue - 900 € TTC

- 30 tonnes de 0/20 chemin de Mary - 809,10 € TTC

- 8 tonnes de 0/20 distribués par notre employé municipal sur divers chemins non revêtus

ORDURES MENAGERES, DECHETS, TRI

En attendant une éventuelle collecte de proximité (à l'étude) le bilan 2017 en ce qui concerne les déchets générés sur la commune n'a rien d'exceptionnel.

Au niveau quantité il y a encore beaucoup trop de recyclable dans les containers verts, et au niveau qualité il y a beaucoup trop d'incinérable dans les containers jaunes.

Il est utile de rappeler que cela a une incidence directe sur la facture des ménages.

Les habitants des communes ayant de meilleurs résultats payent quelques dizaines d'euros de moins que nous.

Alors c'est le moment de faire quelques efforts pour l'environnement et pour nos porte-monnaie.

Soyez vigilants sur le matériau plastique!

La principale erreur porte sur le matériau plastique.

Une question doit se poser avant de trier :

« Cet emballage a-t-il la forme d'une bouteille ou d'un flacon ? » Si oui, mettez le dans le bac jaune avec son bouchon.

Tout autre plastique va dans le bac vert.

Un peu de civisme ! Pensez à plier les cartons avant de les déposer dans les bacs jaunes.

MOBILITE

Plan de la Mobilité Rurale

La mobilité pour tous, c'est possible.

Dans les zones urbaines comme dans les territoires ruraux, la mobilité est devenue un facteur essentiel d'insertion sociale. Comment travailler, accéder aux services publics ou se soigner lorsqu'on est isolé car non mobile ?

Dans la continuité de l'enquête déplacements qui s'est déroulée entre février et avril 2017, la nouvelle intercommunalité Gaillac Graulhet Agglomération est en train d'élaborer un « Plan de Mobilité Rurale », autrement dit, un document cadre de la stratégie mobilité. Cette étude en partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), consiste en une analyse générale de la mobilité, tous modes de déplacements confondus, afin de définir les enjeux et d'élaborer un programme d'actions en matière de déplacements et de transports.

Ce document programmatique à 5-10 ans, à coordonner avec les autres documents de planification, a pour objet de faire émerger une culture commune sur les déplacements urbains et intercommunaux sur notre territoire.

A partir de l'enquête déplacements - base de données incomparable - qui fournit des informations précises sur les pratiques de déplacements et les attentes des résidents, ce travail devrait aider à structurer la politique mobilité, mais aussi la politique aménagement en général, les services à la population, l'attractivité etc... Diverses étapes de concertation auront lieu tout au long de l'année 2018 pour associer partenaires publics et privés. Souhaitons que ce travail saura proposer des parcours complets et sur-mesure à ceux qui en ont besoin... à suivre



Jugés longtemps indispensables, les pesticides (ou produits phytosanitaires) sont désormais au centre des préoccupations environnementales. Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides afin de préserver les ressources en eau, la biodiversité et la santé des personnes.

Source de contamination des eaux et de risques d'intoxications aiguës ou chroniques pour les usagers et professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, routes et voiries, les pesticides sont interdits depuis le 1er janvier 2017, comme le prescrit la loi sur la transition énergétique. Ainsi, l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sont interdits sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. A noter que plus de 4.000 communes françaises sont déjà engagées dans des démarches de réduction ou de suppression des pesticides dans les espaces publics dont elles ont la gestion.

Un engagement responsable

Pour mettre en application cette loi, le Plan Eco-phyto accompagne les collectivités dans cette démarche évolutive vers de nouveaux usages et de nouvelles pratiques. C'est ainsi qu'au printemps 2017, Gaillac Graulhet Agglomération et 28 communes (dont Grazac) ont engagés une réflexion d'action mutualisée en vue de favoriser la réduction d'utilisation et le bon usage des produits phytosanitaires. Un accord a été passé avec les communes du territoire pour le financement du diagnostic O'Phyto, la coordination du programme, l'organisation de formations (groupes d'agents techniques) et le financement mutualisé pour l'acquisition de gros matériel via un groupement d'achat.

Sur notre commune, le diagnostic des pratiques phytosanitaires a permis d'inventorier les produits et doses utilisés et d'évaluer les modalités actuelles de gestion des espaces verts. Réalisé conjointement avec l'agent technique et les élus, cette étape va aboutir à un plan d'évolution et d'amélioration de la *gestion différenciée* des espaces verts.

Vers une évolution des pratiques

Pour y arriver, les solutions sont diverses : gestion différenciée, enherbement, bâchage et paillage, brossage, choc thermique ou hydraulique de la plante ... manuelles ou mécaniques, les alternatives aux pesticides existent mais génèrent aussi des contraintes (financières, techniques, temps de travail,...). Ainsi, pour les pieds de mur des habitations ou le tour des troncs des arbres, des municipalités ont semé des graines de fleurs (type jachère fleurie) ou plantent des espèces couvrantes adaptées au climat. Pour les cimetières, il existe des solutions (remplacement des allées gravillonnées par des allées engazonnées, fleuries) qui n'accroissent pas le temps de travail de l'agent communal et ne défigurent pas ces lieux de souvenirs auxquels nous sommes tous attachés et dont le coût doit rester raisonnable pour le budget communal.

De même, l'évolution des pratiques d'entretien des espaces au sein de la collectivité doit par ailleurs être expliquée aux habitants. Il s'agit d'une nouvelle conception de la nature, d'une réappropriation de ces espaces dans le but d'offrir un cadre de vie sain et accueillant à la population. Sensibiliser aux bonnes pratiques de jardinage au naturel et à la gestion différenciée permet l'appropriation par nos concitoyens de ces changements de pratiques et les enjeux pour l'avenir.



L'importance de la communication

Il faut communiquer sans cesse afin d'encourager les habitants à porter un autre regard sur ce qu'on appelle à tort les « mauvaises herbes ». Derrière ce terme, il faut entendre « herbes qui poussent là où on ne souhaite pas les trouver », c'est-à-dire : sur les trottoirs goudronnés, dans les allées, au bord des parkings, etc... Certains de nos voisins européens s'accommodent fort bien de leur présence à ces endroits particuliers, mais ce n'est pas le cas d'une grande majorité de français. *"C'est un peu une révolution culturelle dans le pays du jardin à la française, où tout est net et où pas une herbe ne dépasse"* remarque Yann Lemoigne, directeur du service des techniques végétales à la mairie de Clermont-Ferrand.

Autant de pistes à envisager sereinement mais avec pragmatisme. Les avis et solutions raisonnables, l'animation par des associations locales

(Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Tarnais / CPIE) seront les bienvenues, et nous sommes ouverts à vos propositions. D'ici là, les particuliers devront à leur tour apprendre à s'affranchir des pesticides, dont la vente sera interdite au 1er janvier 2019.

A noter que l'Agence de l'eau finance :

- les études de diagnostic des pratiques ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'actions (organisation des équipes, des équipements et matériels, méthodes préventives permettant d'éviter les interventions)
- les formations aux pratiques alternatives
- la sensibilisation vers les administrés sur les opérations mises en œuvre
- les investissements ou techniques alternatives
- la coordination de programmes intercommunaux.

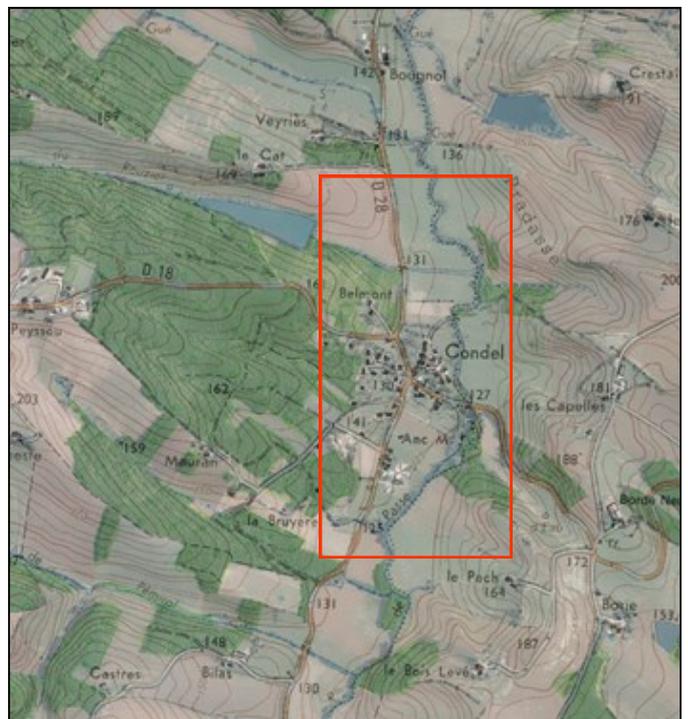
Travaux sur le Ruisseau du Passe

Suite à la réunion du dernier Conseil Municipal, il a été convenu la réalisation de travaux d'entretien sur le Ruisseau du Passe qui auront lieu au printemps (entre la fin Mars et la fin Mai) en fonction des conditions météorologiques du moment. Ces travaux d'entretien ont pour objectif de réduire les risques d'inondation au niveau du hameau de Condé, en maintenant les capacités hydrauliques de la rivière et en prévenant la formation de « bouchons » d'arbres (embâcles) sur le cours d'eau. Un diagnostic a déjà été réalisé sur place (secteur amont et aval proche de Condé) pour relever les secteurs prioritaires.

Autrefois, les cours d'eau privés faisaient l'objet d'un entretien régulier en raison de leur intérêt économique (énergie hydraulique, bois de chauffage,...). Au fil du temps, cet intérêt a disparu et le Passe s'est retrouvé en état d'abandon. De nombreux arbres couchés en travers du ruisseau gênent l'écoulement, participent aux débordements et dégradent les berges.

Pour mener à bien ce chantier, la mairie préparera les travaux en concertation avec les riverains concernés et toute participation sera la bienvenue. Au préalable, une réunion d'information se tiendra pour informer des conditions d'encadrement et d'exécution des travaux.

Au-delà de la nécessité de cet entretien, ces travaux seront l'occasion de redécouvrir une partie de notre patrimoine naturel avec ses habitats naturels qui assurent la vie et la reproduction des espèces aquatiques. Une occasion aussi d'un moment de convivialité et d'échanges.





Rénovam : votre service territorial pour la rénovation énergétique de votre logement

Logement trop chaud en été, ou difficile à chauffer en hiver ? Factures d'énergie à la hausse ? Logement inconfortable ou vieillissant ?

Rénovam vous apporte des conseils techniques et financiers pour vous aider à faire de **votre projet de rénovation une réussite !**

Mis en œuvre depuis juillet 2017 par la communauté d'agglomération Rabastinois -Tarn et Dadou - Vère Grésigne Pays Salvagnacois à l'échelle de l'ensemble de son territoire, ce programme propose gratuitement une information de proximité : état des lieux du logement , conseils sur les travaux à réaliser, analyse financière adaptée et accompagnement aux démarches de demande de subventions ... A chaque étape, Rénovam accompagne tout habitant de la communauté d'agglomération dans son projet de rénovation énergétique.

Quelle que soit votre situation personnelle, des aides existent pour financer un audit préalable ou une partie de vos travaux . Rénovam vous aide à y

voir plus clair.

Ce dispositif regroupe différents partenaires (CAUE-EIE, ADIL, ANAH, Département, Région, ADEME,...), experts techniques, juridiques ou financiers, à votre disposition et qui vous accompagneront selon vos besoins.

Inscrit dans le programme de réduction des consommations d'énergie sur le territoire de la communauté d'agglomération, le dispositif succède aux précédentes OPAH et vise à accompagner la rénovation de 370 logements chaque année. **Attention, ce dispositif a également une durée limitée à octobre 2019.**

A quelques mois de l'hiver, c'est le bon moment pour penser à rénover !

N'hésitez pas à contacter la plateforme Rénovam pour toute question sur votre projet :

05 63 60 16 80

renovam-renovation-energetique.fr

SPANC

Le SPANC (service public d'assainissement non collectif)

Il assure le contrôle des systèmes d'assainissement des maisons non raccordées à un réseau public d'assainissement et le conseil en accompagnant les usagers dans leurs démarches administratives techniques et financières qui leur incombent.

Le SPANC était géré par la CORA, suite à la fusion des intercommunalités Tarn et Dadou, Vère Grésigne Pays Salvagnacois et CORA devenue communauté d'Agglomération, la compétence a été transférée à la communauté d'Agglomération.

Le SPANC a déménagé depuis 03 février 2017 à Rabastens 8 place du Cuhn.

Des restructurations ont été faites pendant l'année 2017 :

- Organisation des services ;
- Mise en place des nouvelles redevances avec fixation d'une tarification harmonisée.

A partir du 01 janvier 2018 :

- Redevance contrôle du neuf : 220€ TTC
- Redevance contrôle de réhabilitation : 150€ TTC
- Redevance contrôle diagnostic 150€ TTC

- Redevance pour modification du projet d'assainissement : 155€ TTC

- Travail sur le règlement de service.

Depuis 2015 une aide financière est apportée pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement. La communauté d'Agglomération et l'agence de l'eau Adour Garonne s'associent en mettant en œuvre des programmes de financement des installations d'assainissement.

Pour la commune de Grazac ils s'achèvent en fin d'année 2018.

Ce programme rentre dans le cadre de l'opération collective de réhabilitation des assainissements non collectifs.

Le propriétaire bénéficie d'une aide pour la réhabilitation de son logement d'un montant plafonné à 4 200€ ou à 80% du montant des travaux, si ce dernier n'excède pas 5 250€.

Pour bénéficier de l'aide, l'installation doit avoir fait l'objet d'un diagnostic préalable par le SPANC et être reconnue éligible conformément aux critères fixés par la délibération de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Pour plus d'informations

N° vert 0800 007 236 (le matin) appel gratuit d'un téléphone fixe.

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE A 16 ANS



Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est

à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Les documents à fournir sont : **pièce d'identité** justifiant la nationalité française en cours de validité et **livret de famille**.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée d'appel de préparation à la Défense. A l'issue de cette journée un certificat de participation sera remis. Ce certificat est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Il est donc très important d'effectuer le recensement dans le délai légal : entre la date du 16^{ème} anniversaire et la fin du troi-

Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur notre commune de Grazac. Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

Notre secrétaire se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Quelques démarches en Mairie :

Vous présenter au secrétariat, muni de votre livret de famille pour permettre à notre secrétaire de mettre à jour certains documents (nombre de personnes pour les ordures ménagères, inscription sur les listes électorales etc).

Depuis le 7 mars, les cartes d'identités seront délivrées auprès de l'une des 16 communes dans le Tarn équipée du dispositif de recueil d'empreintes aujourd'hui obligatoire.

Les communes les plus proches sont Saint - Sulpice la Pointe, Gaillac et Lavaur.

Cette demande pourra être effectuée soit :

- directement en ligne via-internet sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?>

- en mairie de proximité si vous avez besoin de conseil

- en préfecture à Albi ou à la sous-préfecture de Castres où un point d'accueil est opérationnel depuis la mi-avril.

A défaut vous vous présenterez auprès de l'une des 16 communes. Cette carte sera à retirer auprès de la mairie dans laquelle vous aurez fait la demande.

O TOP 3 Asso Prévention Tarn

La récente loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) a orienté une partie de ses efforts vers le soutien à la prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée. La conférence de financeurs (Conseil Départemental, Agence Régionale de Santé, caisses de retraite) a émis un appel à initiatives départemental auquel l'ADAR (service d'aide à domicile) sur notre secteur a répondu. Il sera mis en œuvre à partir de janvier 2018.

L'objectif de ce projet est de proposer aux personnes âgées de 60 ans et plus, une palette d'ateliers, au choix des communes , permettant aux personnes de se rencontrer tout en acquérant des connaissances et en adoptant des pratiques pour ralentir, accepter ou mieux anticiper les effets du vieillissement.

Ces ateliers prévention sont conçus et animés par des professionnels.

Six ateliers au choix : nutrition, chant, numérique mémoire équilibre, maison à jouer.

Leur but est de créer du lien social, rompre l'isolement , se rassurer quant à ses compétences physiques et cognitives, travailler l'estime de soi et la confiance en ses aptitudes.

L'ensemble de cette offre est sans apport financier pour les participants.

Si vous avez plus de 60 ans, prenez contact avec le secrétariat de la mairie au 05 63 33 76 53

La bibliothèque de MONTGAILLARD n'est évidemment pas réservée aux Montgaillardais. Tout comme celle de SALVAGNAC, des habitants de votre commune la fréquentent également, et, nous en sommes ravis. Les problèmes rencontrés le sont pour tous. Nous constatons une baisse de fréquentation et cherchons à y remédier.

Vous pouvez nous aider.

Les causes de cette baisse sont multiples, complexes et sur certaines nous ne pouvons agir. Il en est cependant une qu'on peut facilement identifier : l'amplitude des **horaires d'ouverture**. Mais, les augmenter ne sera possible que si quelques personnes bénévoles, veulent bien y consacrer quelques heures. (Ils sont 25 à SALVAGNAC)

Pourquoi pas vous ?

Nous allons rédiger un questionnaire qui sera envoyé par mail aux habitants de nos communes. Merci, d'y faire bon accueil.

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES DE GRAZAC 2016 UN BILAN PROMETTEUR !

Encore un succès pour les manifestations organisées par le comité des fêtes de Grazac, grâce au dynamisme de ses bénévoles.

Le 4 mars 2017, le loto affiche une salle pleine avec ses lots tournés essentiellement sur des produits du terroir, tandis que les gâteaux confectionnés par les bénévoles ont tous été vendus sans exception.



L'orchestre ACROPOLE est revenu pour la seconde fois consécutive chauffer la piste : ambiance de folie et soirée appréciée par tous les âges. Les plus jeunes étaient ravis, certains d'entre eux ont même eu l'occasion de chanter sur scène accompagnés de l'orchestre.

Le lendemain, 219 randonneurs (151 vététistes - 68 pédestres) étaient au rendez vous, malgré une météo incertaine et le staff dirigé par Philippe et Raphaël étaient présent aussi, chacun fidèle à son poste : accueil, inscription, ravitaillement, repas à l'arrivée...

Cela fut suivi de la cérémonie aux monuments aux morts et de l'apéritif offert par la Municipalité de Grazac : également un moment de retrouvaille.



29 et 30 juillet 2017, c'est la fête au village, sous quelques airs de nouveautés. Le bar buvette fait peau neuve. Celui-ci a été fait maison, construit par quelques bénévoles sous l'initiative d'Anthony et de Romain. Cette année, nous avons accueilli 30 équipes de pétanqueurs qui se sont affrontés lors de notre concours du samedi après midi, soit six de plus que l'an dernier.

En début de soirée, les assiettes de tapas en vente ont été victimes de leur succès. Ce fut un test pour nous ! Plutôt concluant ! Alors, promis ! L'an prochain prévision d'assiettes à la hausse !



Dimanche après midi fut plutôt ludique : 12 équipes ont participé à notre concours de belote en plein air. Cette année, le comité des fêtes a innové avec une nouveauté : le jeu des Molkys. Les quilles en bois ont été également faites maison, par Hélène. Mais vous n'étiez pas beaucoup d'amateur. L'an prochain, on vous attend plus nombreux !

Quant au château gonflable, il est toujours autant apprécié et fréquenté par les petits.

Le repas du dimanche soir fut un vrai festin : 200 convives sont venus déguster une bonne truffade accompagnée d'un bon rôti de porc, pour ensuite finir sur la piste animée par Sandrine Tarayre et son orchestre de musette. Son retour et sa bonne humeur fut tellement attendu de vous tous ! Le parquet était rempli de danseurs, du jamais vu !

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES DE GRAZAC 2016 UN BILAN PROMETTEUR !

Nous tenons à remercier un très grand nombre de personnes, sans qui ces moments festifs ne pourraient avoir lieu, à savoir : nos 38 sponsors, tous des artisans et commerçants du coin, les grazacois pour leur générosité lors de notre tournée et la Municipalité de Grazac.

Enfin merci à vous les bénévoles du comité des fêtes : Romain, Guillaume, Laurie, Anthony, Julien, Mélanie, Martin, Nelly, Nathalie, Philippe, Julie, Hélène, Vincent, Arnaud ... et l'équipe du staff randonnées : Raphaël, Sandrine, Lionel, Sophie ...

En attendant les prochains événements, retrouvez les photos et la vidéo sur notre site web et sur notre page Facebook. À liker, partager et commenter sans modération. Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2018, le plein de festivités et de bons moments.



Quelques manifestations pour le premier semestre 2018 :
Le traditionnel loto le 3 mars
Une nouveauté : soirée années 80 avec un repas le 7 avril.

Présidente **Mélanie Millet**

Secrétaire **Nelly Capelli**

Trésorier **Anthony Bourniquel** Vice-Trésorier **Guillaume Latorre**

Vice-secrétaire **Laurie Bourniquel**

Contact :

grazac81enfete@gmail.com

07 57 63 80 61

<http://grazac81enfete.wifeo.com>

Le goûter des Aînés

C'est le groupe folklorique de Millau (« Lo Gantieirelo » (La petite gantière en occitan) qui a animé ce goûter.

Ce groupe fondé en 1954 composé de danseurs, danseuses et de musiciens est, comme son nom l'indique, l'ambassadeur de l'industrie locale de la peau et du gant. Il s'attache aussi à la sauvegarde du patrimoine culturel de sa région.

Au son de l'accordéon, un éventail de toutes les danses traditionnelles a été présenté à l'assistance, invitée à partager quelques pas de danse.

Un grand merci à toute l'équipe du CCAS (centre communal de l'action sociale) qui s'est investie dans la préparation du repas de ce groupe.



VIE ASSOCIATIVE

Repas de quartiers

Rien de tel qu'un repas de quartier pour renforcer les liens entre voisins. Notre commune ne déroge pas à cette tradition. Cette année trois repas ont eu lieu à Grazac. Le succès de l'expérience d'intensifie avec les années.

N'oubliez pas que la Mairie met à votre disposition bancs et tables. Ils peuvent être retirés à la salle des fêtes après réservation;

Malgré le froid, le vent et quelques ondées le repas de quartier de Condé du 21 septembre a réuni une cinquantaine de convives. Une équipe dynamique a pris en charge l'organisation (invitations, mise en place des tables et des bancs.)

Après l'apéritif offert par l'association « Pour le respect de la propriété privée et la défense de l'environnement », les préparations de chacun ont circulé autour de la table (tartes de toutes sortes, baklavas, salades diverses et gâteaux variés).

Café et pousse café ont été les bienvenus pour se réchauffer.

Après ce moment de détente et de convivialité, une visite commentée de l'exposition « Condé et son histoire » a rassemblé les participants dans l'église.



Les habitants du quartier de La Gibertière se sont réunis pour leur traditionnel repas des voisins le dimanche 25 juin dernier.

Cette année, c'est Sébastien et Chàira USON qui les ont accueillis pour un barbecue convivial. Les festivités se sont poursuivies tout l'après-midi avec *jeux d'eau, jeux de cartes et parties de pétanque.*

Lors d'un agréable dimanche de Septembre, les habitants de Montlougue et de ses alentours se sont réunis autour d'un repas partagé et fut prolongé par des parties de pétanque et de belote.

Cette après-midi a été appréciée de tous pour sa convivialité.



Yoga enfants

Cette année, une activité de « Yoga enfants » a vu le jour à Grazac. Cette activité, mise en place par la MJC est encadrée par Julia Barnabot, une professionnelle. Cette activité a lieu chaque mardi de 15h30 à 16h15 dans les locaux de la salle des fêtes (hors vacances scolaires).

Le « Yoga enfant » est une activité ludique et amusante qui permet aux enfants de se détendre et de se poser. A travers des jeux, les enfants explorent leur corps, se concentrent sur leur souffle, sur leur ressenti. Une séance comprend du coloriage de mandalas, des jeux de mémo rythmes, des jeux de postures yoga (postures animales) d'écoute de sons... A ce jour, 6 enfants sont inscrits à cette activité.



La MJC a entamé, suite à l'assemblée générale de début 2017, une réflexion sur son fonctionnement. Comme évoqué l'année dernière, nous sommes en effectif réduit au sein de la MJC, ce qui freine l'organisation d'événements. Nous avons sollicité la MJC de Rabastens-Coufouleux afin de réfléchir avec eux, à un rapprochement des deux MJC, un partenariat, ... Par ailleurs, si vous avez des souhaits par rapport à une activité qui pourrait être mise en place à Grazac, pour des enfants, pour des adultes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons réfléchir ensemble et voir comment une activité ponctuelle ou régulière peut voir le jour. Pour tout contact, vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante : mjc.grazac81@orange.fr.

N'hésitez pas non plus à rejoindre la MJC pour redynamiser le groupe et participer ainsi à la vie de notre village. La date de la prochaine assemblée générale aura lieu début 2018, la date sera précisée sur le site internet de la mairie : <http://www.grazac-tarn.fr/>, rubrique MJC.



Vide-grenier de Condol

La MJC a organisé le dimanche 15 octobre un vide-grenier sur le site de Condol. Vingt-deux exposants se sont installés pour la journée, sous un soleil magnifique. Les températures estivales ont fait le bonheur, des exposants, des chineurs, des promeneurs... et des organisateurs.

La MJC a associé à cet événement l'Association des Parents d'Elèves de Grazac qui a assuré la vente de gâteaux, crêpes, bonbons et boissons chaudes, la recette de ce stand est au bénéfice de l'APE. De son côté, la MJC avait mis en place une buvette, vente de sandwiches et galettes de sarazin.





L'édition 2017 du Festival du Morse

Cette édition n'a pas manqué de piquant, ce week-end du 14/15 sept 2017 marquera nos esprits. Comme préliminaire nous avons eu l'épisode des zad taggués, des tags Zaddés, zone à défendre, zone à détruire, à croire que notre invisible saccageur ne voyait pas les affiches les années précédentes, qu'il a attendu la meilleure version pour la salir !

La prise de décisions immédiates, saines et réfléchies, de la Compagnie du Morse et de la Commune de Grazac a permis que le festival se déroule dans un état d'esprit serein ; merci à toutes et tous qu'une parole libre puisse s'exprimer.

2ème épisode : La météo ? Les dieux nous ont mis à l'épreuve, c'est sûr !? L'année où dans l'heure qui suivait la mise en place de la scène extérieure, derrière la salle des fêtes, avec l'appréhension d'une première fois, au moment où les premières notes s'échappaient, cette année-là, des trombes d'eau se sont mises à tomber jusqu'à la fin du week-end... Et la température ambiante est soudainement devenue anormalement hivernale ...

« On replie tout dans la salle », comme si c'était la chose la plus simple du monde... Eh bien, oui, nous l'avons fait ; et puis surtout nous l'avons fait avec brio, efficacité et bonne humeur et le public qui finalement était présent a joué le jeu ; alors les dieux me direz-vous ?

Les dieux... Les arcs en ciel...oui ! De magnifiques arcs en ciel sont sortis de terre comme pour nous dire bravo, bravo d'être là !

Nous n'oublierons pas la soirée concert du vendredi 15 septembre avec les deux groupes toulousains : Aurore Chevalier, chanson, slam et poésie et El Comunero, chants de lutte de la république espagnole. Le lendemain, samedi 16 septembre sur les scènes en plein air : les Conférences de poche de la Cie Nokill et le cirque La Cabriole et son spectacle L'échappée. Dans la salle, météo oblige, se sont succédés les ados de l'atelier théâtre de la MJC de Rabastens -Couffouleux et leur spectacle drolatique : Enquête sur la disparition d'un nain de jardin, la danse avec la Cie rabastinoise Hors contexte et leur spectacle 8+1, du théâtre de rue avec une Cie charentaise Créton'Art et son spectacle Bois ta Lettre et nous avons conclu avec un groupe venu de Calais : De Saturne et leurs chansons ultra terrestres. Dans le village vous avez découvert le travail de deux photographes Sofiane Bensizerara et Guillaume Coadou.



Juste pour vous dire que même si ça devait être votre dernier, notre dernier festival, il fût bon d'être avec vous, merci pour la rencontre et à la revoyure si vous la vie nous l'autorise.

C'est vivre avec les gens qui fait que ce festival a existé, nous poursuivrons ici ou ailleurs !



VIE ASSOCIATIVE

Les amis de Notre Dame de Grâce

Créée en 1979, l'association « Les amis de Notre Dame de Grâce » a pour objet la sauvegarde, l'entretien et l'animation de la magnifique chapelle de Notre Dame de Grâce, où Saint Vincent de Paul a dit une de ses premières messes alors qu'il était précepteur à Buzet sur Tarn.

En 2017, dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Grazac, l'association a fait réaliser des travaux importants :

- Sur le mur extérieur du clocher : piquage des joints au ciment existants, remplacement de 160 briques, rejointoiement au mortier de chaux de tout le haut du clocher, dépose et repose de la croix et de son support, réfection de la porte d'accès à la voute, correction de la pente d'écoulement des eaux devant cette porte (c'était la cause principale d'infiltration des eaux), et, pour finir, sablage du bas du mur .

- Sur le mur intérieur du clocher, abimé par des infiltrations d'eau datant de 2015 : piquage des enduits existants, réfection au mortier de chaux et application d'un badigeon ; toujours sur le mur du clocher, remplacement du vitrail en rosace par un nouveau vitrail réalisé par l'atelier « En verre contre tout » situé à Castres .

- Dans la chapelle latérale St Vincent : réfection complète de la voute (reprises de plâtre et badigeon), pose d'un rejingot sur la fenêtre pour éviter de nouvelles infiltrations d'eau .

- Mise aux normes de l'installation électrique et amélioration de l'éclairage intérieur de la chapelle.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Vertus Habitat pour la maçonnerie et à l'entreprise Occitan'Elec pour l'électricité. Ils ont été cofinancés par la commune de Grazac et par l'association, qui a bénéficié de nombreux dons émanant de particuliers ou d'entreprises.

Merci à tous !



Pour fêter la rénovation de la chapelle, l'association a organisé deux événements :

- Le samedi 14 octobre : en coordination avec la paroisse de Saint Sulpice : d'abord une randonnée pédestre de Buzet-sur-Tarn à Grâce (sur le chemin de Saint Vincent), puis la traditionnelle messe de St Vincent et, pour finir, un pot de l'amitié pour clore l'après-midi. Nous étions 43 à la randonnée et plus de 130 à la messe.

- Le vendredi 27 octobre : un très beau concert de Jean Pradelles.

D'autres événements ont eu lieu en 2017, religieux ou culturels. Citons en particulier :

- Lundi 8 mai : concert de l'atelier vocal Chantons la Vie, dirigé par la soprano Julie Goron ;

- Dimanche 17 décembre : concert de l'ensemble vocal Les Dames de Chœur, dirigé par Marie Géligné, avec la participation de Laure Gérard.

Ne manquez pas de venir découvrir ou redécouvrir ce lieu privilégié, sur notre site Web (<http://notredamedegrace.jimdo.com/>) ou, mieux, à pied, à bicyclette, à cheval ou en voiture !



VIE ASSOCIATIVE

Tennis de table

Nouvelle saison pour le Rabastinois Tennis de Table ! Après 5 années d'existence, le RTT est parvenu à se faire un nom ; accession rapide en régionale 4 puis montée en régionale 3 de l'équipe fanion, progression des autres équipes avec désormais deux départementales dans l'élite du Tarn et une autre en départementale trois

A mi-décembre, les résultats continuent d'ailleurs à être prometteurs puisque l'équipe première termine 3^{ème} de la régionale 3 alors que l'équipe 2 se maintient en départementale 1. Une équipe « jeunes » a par ailleurs été constituée pour lancer les plus prometteurs dans la découverte de la compétition.

Le nombre d'adhérents continue à croître au fil des saisons et nous dépassons désormais les 40 licenciés.

Les créneaux d'entraînement se sont par ailleurs multipliés avec, depuis deux ans, un entraîneur certifié pour nos plus jeunes.

- Au gymnase de Couffouleux : le lundi de 18h30 à 20h30 pour les jeunes , puis de 20h30 à 23h00 pour les adultes ; le vendredi de 20h45 à 23h00 pour l'ensemble des joueurs

- A la salle des fêtes de Grazac : le mercredi de 14h00 à 16h00 pour les jeunes et à partir de 20h30 pour les adultes (cf photo jointe).

Les rencontres de championnat se déroulent les week end sur ces deux sites pour l'ensemble des équipes engagées .

Si vous souhaitez rejoindre un club ambitieux, où se mêle sérieux et convivialité, n'hésitez pas à consulter notre site internet <http://rabastinois.tt.free.fr> , à nous écrire à l'adresse mail rabastinois.tt@gmail.com , ou bien à appeler directement notre Président : Yannick Dieux au 06.30.35.31.49

Quel que soit votre âge, vous pourrez librement choisir de pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition.



Moto - Club Rabastinois

Le Moto Club Rabastinois, avec cette année 140 licenciés, a organisé 2 endurances tout terrain motos-quads, 1 moto cross et une course sur prairie. Ce dernier événement était une première pour le Moto Club Rabastinois.

Elle s'est déroulée à Grazac le 20 août grâce à l'accueil toujours aussi chaleureux de la famille SEMPE et de leur sympathie ainsi que la famille FONTANIER pour le prêt de leurs terres et de l'aide de copains fous de la Moto et du Quad.



De 8h15 à 10h10 ont eu lieu les essais et de 10h30 à 17h00, 3 manches de 5 courses de 8 mn + 1 tour et tout ceci sous un temps frais mais ensoleillé l'après-midi. Grâce à notre sponsor ACCTB, construction de maisons individuelles à Saint Sulpice, nous avons pu offrir une prime de holeshot à chaque manche de chaque catégorie (50 € au 1^{er} pilote qui passe en tête à la sortie du premier virage).

A 18h les 3 premiers de chaque catégorie sont récompensés.